

Le Service Commun de la Documentation de l'Université Lumière Lyon 2

Stage d'étude

DCB 12

Nathalie Darbon

Sous la direction d'Annick Lontin

Directrice adjointe du SCD de l'Université Lumière Lyon 2

et responsable du service de Politique Documentaire

Remerciements

Je tiens à remercier l'ensemble du personnel du Service Commun de la Documentation de Lyon 2 pour son accueil et pour nous avoir intégrés dans ses services et sa vie courante, alors que nous étions quatre stagiaires de l'ENSSIB.

Toute reproduction sans accord express de l'auteur à des fins autres que strictement personnelles est prohibée.

Sommaire

INTRODUCTION	5
---------------------------	----------

PARTIE 1 : L'UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2 ET SON RÉSEAU

DOCUMENTAIRE	6
---------------------------	----------

1. UNE BRÈVE HISTOIRE DE L'UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2 6
2. TREIZE FACULTÉS ET INSTITUTS, DEUX DÉPARTEMENTS DE FORMATION ... :
LYON 2 EN CHIFFRES 8
3. UNE VOLONTÉ DE PROMOTION DE L'INFORMATIQUE..... 9
4. LES RÉSEAUX DOCUMENTAIRES DE L'UNIVERSITÉ LUMIÈRE..... 10

PARTIE 2 : LE SERVICE COMMUN DE LA DOCUMENTATION DE LYON 2 : UN RÉSEAU EN MUTATION..... 12

1. LE SCD EN QUELQUES CHIFFRES ET SON ORGANISATION 13
2. RÉORGANISATION DE LA BU DE BRON, CONSTRUCTION DE CHEVREUL : LA
FIN PROGRAMMÉE DES BIBLIOTHÈQUES INTÉGRÉES ?..... 15
3. LES CHANTIERS EN COURS À LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE DE BRON..... 16
4. LES AUTRES CHANTIERS DU SCD..... 17

PARTIE 3 : PARTICIPATION À LA RENTRÉE 2003 À LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE DE BRON..... 18

1. UNE PÉRIODE PHARE DE LA FORMATION DES ÉTUDIANTS DE 1^{ÈRE} ANNÉE 18
 - 1.1. *Les visites spontanées de la bibliothèque universitaire en septembre.* 18
 - 1.2. *Des mois d'octobre et novembre consacrés aux TD de formation*..... 20
2. PRÉPARER LES PÔLES THÉMATIQUES ET LA RECOTATION : LE DÉSHÉRBAGE DES
COLLECTIONS DE LETTRES 22
3. PARTICIPATION À LA VIE DU SCD ET À SON INTÉGRATION À LA VIE DE
L'UNIVERSITÉ..... 24
 - 3.1. *Vie de la BU de Bron au quotidien : les bureaux de renseignements*.. 24
 - 3.2. *Organiser l'activité d'un SCD : les réunions de responsables de
services* 25

3.3. <i>Un SCD dans son université : les Commissions Scientifiques Consultatives et le Conseil de la Documentation</i>	26
CONCLUSION	29
BIBLIOGRAPHIE	30
TABLE DES ANNEXES	31

Introduction

Suite à un changement de direction et à un remaniement de son organisation au printemps 2003, le Service Commun de la Documentation (SCD) de l'Université Lumière Lyon 2 a accéléré la préparation de ses différents projets et multiplié les chantiers. Il a accueilli quatre stagiaires de l'ENSSIB du 1^{er} septembre au 21 novembre 2003 afin que ceux-ci mènent des études sur quatre services que le SCD propose déjà et souhaite évaluer (évaluation des formations à la documentation proposées aux étudiants ; créer des indices d'évaluation statistique de l'utilisation des bases de données), ou alors qu'il envisage de développer davantage à l'avenir (les pôles thématiques ; améliorer l'accueil des enseignants, ce qui était mon sujet).

Notre emploi du temps de stagiaires était assez souple : nous avions en effet certaines obligations de présence au public, mais nous étions libres d'aménager le reste de notre temps en fonction des exigences de nos travaux de stage et d'étude.

Le SCD de Lyon 2 étant vaste, je n'en ai délibérément développé dans le présent rapport que les services auxquels j'ai participé durant ces trois mois. Ainsi après une présentation de l'Université Lumière puis de son SCD, je décris plus longuement les différentes tâches que j'ai accomplies.

Partie 1 : L'Université Lumière Lyon 2 et son réseau documentaire

1. Une brève histoire de l'Université Lumière Lyon 2

Il n'existait jusqu'en 1973 qu'une seule université regroupant toutes les sciences humaines, sociales, juridiques et économiques à Lyon, date à laquelle cette université s'est scindée en Lyon 2 et Lyon 3. Lyon 2, nommée "Université Lumière Lyon 2" en 1987, propose encore aujourd'hui toutes ces disciplines à ses étudiants, du premier au troisième cycle, à l'exception de la philosophie et des langues slaves et orientales, enseignées à Lyon 3 uniquement.

De ce passé, l'Université Lumière conserve encore aujourd'hui son site historique du centre ville de Lyon, dit "Berges du Rhône", à côté des bâtiments de Lyon 3. Cependant, dans les années soixante-dix, pour faire face à l'afflux de nouveaux étudiants, un second site a été ajouté à l'originel : celui de Bron, dit "Porte des Alpes". La surface totale de ces deux sites représente aujourd'hui 110000 m² de locaux¹, auxquels il faut ajouter le site d'Ecully, où est installée une partie de la Faculté d'Economie et Gestion. Quelques Facultés et Instituts ont choisi une double implantation, réservant l'enseignement du premier cycle au site Porte des Alpes et celui des deuxième et troisième cycles aux Berges du Rhône.

Les deux sites sont aujourd'hui en cours de rénovation et celui de la Porte des Alpes s'enrichira d'une Maison de l'étudiant, d'un espace dédié aux nouvelles technologies et de nouveaux locaux pour l'IUT, tandis que le site des Berges du Rhône devrait retrouver une grande bibliothèque universitaire².

¹ Chiffre trouvé sur une page du site web de Lyon 2 : http://www.univ-lyon2.fr/article.php3?id_article=433 (consulté le 13.11.2003).

² Sur cette question, voir le chapitre 1.4 de cette même partie.

C'est un enseignant-chercheur de Lyon 2, Gilbert Puech, qui est actuellement le Président de l'Université Lumière. Il est également membre depuis décembre 2002 de la Commission permanente de la Conférence des Présidents d'Université (CPU) et a été élu Président de la Conférence Universitaire Rhône-Alpes (CURA) en juillet 2002.

Le groupement d'intérêt public CURA³ réunit les huit universités régionales (Lyon, Grenoble, Saint-Etienne, Chambéry), les deux Ecoles Normales Supérieures (ENS Lyon et ENS LSH), l'Institut National des Sciences Appliquées (INSA) de Lyon, l'Ecole Centrale de Lyon et l'Institut National Polytechnique de Grenoble (INPG).

Lyon 2 participe également au réseau Bibliothèque Rhône-Alpes d'Information Numérique (BRAIN), qui réunit treize Universités et Grandes Ecoles et a pour objectif le développement d'une bibliothèque numérique pour le public universitaire de toute la Région. BRAIN est partenaire de la CURA et de la Région, avec laquelle il a un contrat de plan. BRAIN est également membre du consortium de périodiques électroniques COUPERIN et des projets Cyberthèses, NDLTD (réseau international de diffusion électronique de thèses), Open Archive Forum et BOAI (autre projet international, concernant les archives). A l'heure actuelle, BRAIN développe Ask Once, un moteur de recherche à interface unique interrogeant plusieurs bases de données et catalogues à la fois à l'échelle régionale et qui devrait être opérationnel à la rentrée 2004. Ce projet Ask Once devrait être intégré dans un bureau virtuel, comparable à celui mis à la disposition de ses étudiants par Lyon 2⁴, mais cette fois pour toute la Région. Enfin BRAIN a un projet d'accès régional à des encyclopédies électroniques et étudie la faisabilité du PEB électronique.

A l'échelle régionale toujours, Lyon 2 participe à une réflexion sur le handicap : l'Université a pris en charge plus précisément les déficiences visuelles. Tous les ans, dans le cadre du projet INCA, elle soumet des projets à la Région, qui les finance à hauteur de 50% si celle-ci les accepte.

³ <http://www.cura.fr>

⁴ Voir la sous-partie 3 de cette partie du rapport.

Par ces biais, l'Université Lumière Lyon 2 prend part aux débats régionaux, nationaux et internationaux sur l'enseignement universitaire et la diffusion de la documentation.

2. Treize Facultés et Instituts, deux départements de formation ... : Lyon 2 en chiffres

L'Université Lumière, comme toute université française, se voit confier par les textes quatre grandes missions : la **formation initiale** des jeunes ; l'**insertion professionnelle** des jeunes en formation initiale ; la **formation continue** des salariés ou des demandeurs d'emploi ; la conduite d'une activité de **recherche**.

Lyon 2 accueille aujourd'hui plus de 26 000 étudiants, auxquels elle offre la préparation de quelques 260 diplômes⁵ répartis entre treize Facultés et Instituts et deux centres de formation. Depuis la rentrée de septembre 2003 les cursus sont réorganisés suivant le découpage européen LMD.

Les étudiants de Lettres, Langues et Sciences Humaines dominant très largement les effectifs, puisqu'ils représentent à eux seuls les trois quarts des inscriptions, le quart restant revenant aux enseignements de Sciences Juridiques, Economiques et Politiques⁶.

La recherche, elle, s'organise autour de 41 équipes contractualisées (dont 19 UMR Université-CNRS) et 5 écoles doctorales. L'Institut des Sciences de l'Homme et la Maison de l'Orient et de la Méditerranée (qui font partie du réseau national des Maisons des Sciences de l'Homme) ainsi que l'Ecole Normale Supérieure de Lettres et Sciences Humaines sont autant de sources de partenariats pour Lyon 2.

⁵ 262 en 2002-2003 (chiffres trouvés sur le site de l'Université Lumière Lyon 2, <http://www.univ-lyon2.fr> (consulté le 30.10.2003).

⁶ Proportions tirées des chiffres des inscriptions en 2002-2003, disponibles sur : http://www.univ-lyon2.fr/article.php?id_article=434 (consulté le 13.11.2003). Pour plus de détails sur les inscriptions dans les différentes Facultés, voir annexe 1-3.

Le personnel total de Lyon 2 se monte à 1451 employés, répartis entre enseignants et chercheurs (567), enseignants vacataires et professionnels associés (142) et personnel IATOSS (742).

Le budget 2003 de l'Université Lumière s'élève à 35 M €⁷.

3. Une volonté de promotion de l'informatique

L'Université s'est dotée d'une politique de promotion de l'informatique forte qui se manifeste, pour le nouvel arrivant, jusque dans la présentation même de Lyon 2 sur son site web.

Les sites internet de l'Université et de ses composantes (sites du SCD, des différentes facultés et instituts), partagent en effet une charte graphique commune. Que ce soit à partir de la page de sa faculté de rattachement ou de la page générale de la recherche à Lyon 2, chaque laboratoire de recherche a sa page de présentation (domaines d'études, annuaire, petite bibliographie des publications des membres de l'équipe s'y retrouvent toujours), quand il n'a pas également constitué son propre site web. Toutes ces pages proposent la consultation en français ou en anglais, allemand et espagnol.

En plus d'une simple présentation, l'Université a souhaité faire de son site un moyen d'accès direct à certains services, considérant que «[le] développement des ressources du campus numérique est un objectif prioritaire dans le domaine de la formation»⁸. Il existe ainsi un intranet pour les personnels de l'Université et un site pour les étudiants (le Webétu), en plus du site de Lyon 2. Le Webétu permet ainsi aux étudiants d'accéder à leur bureau virtuel créé et hébergé par l'Université, où ils retrouvent entre autres leur compte mail @univ-lyon2.fr, des cours et un lien vers la version électronique de l'*Encyclopaedia universalis*⁹. Cette encyclopédie n'est d'ailleurs pas le seul document payé par Lyon 2 accessible en ligne, puisque le site du SCD propose une aide aux étudiants et employés de Lyon 2 pour configurer leur connexion internet privée afin d'avoir accès à ses collections électroniques depuis chez eux.

⁷ Chiffres disponibles sur : <http://www.univ-lyon2.fr/article.php3?id_article=433> (consulté le 13.11.2003).

⁸ Cette affirmation est rappelée sur le site de présentation générale de l'Université, disponible sur : <http://www.univ-lyon2.fr/article.php3?id_article=456> (consulté le 03.11.2003).

Depuis la rentrée 2003, tous les étudiants de première année participent aux stages TICE (Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement), où ils découvrent les rudiments des logiciels de traitement de texte et où on leur présente le Webétu. Ces stages se déroulent durant le mois de septembre et une partie du mois d'octobre ; ils sont organisés dans les salles informatiques des deux campus. Chaque étudiant suit ainsi quatre demi-journées de formation avec TP sur ordinateur.

4. Les réseaux documentaires de l'Université Lumière

L'histoire de la documentation à l'Université Lumière est marquée par l'incendie, en 1999, de la Bibliothèque interuniversitaire Droit et Lettres de Lyon 2 et Lyon 3, sur le site des Berges du Rhône, site qui attend depuis la construction d'une grande bibliothèque universitaire, la Bibliothèque Chevreul, dont l'ouverture est annoncée à l'heure actuelle pour 2005.

Les ressources documentaires actuelles de Lyon 2 comprennent un SCD (réseau composé d'une bibliothèque universitaire, à Bron, et de 8 bibliothèques intégrées), des bibliothèques associées (10) et des bibliothèques dans les centres et laboratoires de recherche.

Cet ensemble éclaté est complété par des bibliothèques d'UMR, la plus importante étant celle de la Maison de l'Orient Méditerranéen (MOM). Enfin, depuis 2000, une Bibliothèque Interuniversitaire qui dessert Lyon 2 et Lyon 3, a ouvert ses portes à Gerland, sur le site de l'ENS Lettres. Depuis 2003 l'INRP (Institut National de Recherche Pédagogique) a rejoint ce site.

Lyon 2, Lyon 3 et l'ENS ont constitué un SICD et conclu un accord posant les principes d'une **carte documentaire lyonnaise** :

- chaque site (Lyon 2 Berges du Rhône, Lyon 2 Porte des Alpes, Lyon 3 Quais, Lyon 3 Manufacture, ENS) doit proposer un service de documentation de proximité. Ce principe sous-tend le projet de construction de la future bibliothèque de Chevreul.

⁹ Un modèle comparable de bureau virtuel est d'ailleurs en train d'être mis en place pour les personnels de l'Université.

- le SICD de Gerland est le pôle de référence à un niveau de recherche pour les lettres, langues, histoire, géographie et philosophie
- Lyon 2 Porte des Alpes est le pôle de référence à un niveau de recherche pour la psychologie, les sciences cognitives, la sociologie, l'anthropologie et le tourisme
- Lyon 2 Berges du Rhône est le site de référence à un niveau recherche pour les sciences économiques, les sciences politiques, l'archéologie et l'histoire de l'art
- Lyon 3 Quais est le site de référence à un niveau de recherche pour le droit
- Lyon 3 Manufacture est le site de référence à un niveau de recherche pour la gestion
- une égalité de traitement doit être respectée sur chacun de ces sites entre tous les étudiants et tous les universitaires. Ce principe pose actuellement un problème pour le pôle d'archéologie puisque la bibliothèque de la MOM refuse le prêt des ouvrages aux étudiants de Lyon 2.

Cette carte documentaire aboutit à un double rôle pour les bibliothèques universitaires de Bron et la future Chevreul : elles seront à la fois bibliothèques de proximité pour les enseignements de leurs sites et pôles de référence pour la documentation de recherche des disciplines qui leur ont été attribuées. Il faut également noter que le pôle de référence en archéologie est en ce moment développé à la MOM, qui jouxte l'emplacement de la future bibliothèque de Chevreul.

Partie 2 : Le Service Commun de la Documentation de Lyon 2 : un réseau en mutation

Conformément à la loi sur l'enseignement supérieur du 24 janvier 1984 et au décret sur les services de documentation du 4 juillet 1985, l'Université Lumière Lyon 2 s'est dotée en novembre 1989 d'un Service Commun de Documentation, qui a pour missions :

- d'acquérir, de gérer et de communiquer les documents de toute sorte qui appartiennent à l'Université ou qui sont à sa disposition ;
- de mettre en oeuvre la politique documentaire de l'Université, de coordonner les moyens correspondants et d'évaluer les services offerts aux usagers ;
- de participer, à l'intention des utilisateurs, à la recherche sur ces documents, à la production de l'information scientifique et technique, à sa diffusion ainsi qu'aux activités d'animation culturelle, scientifique et technique de l'Université ;
- de favoriser par l'action documentaire et l'adaptation des services toute initiative dans le domaine de la formation initiale et continue et de la recherche ;
- de coopérer avec les bibliothèques qui concourent aux mêmes objectifs, quels que soient leurs statuts, notamment par la participation à des catalogues collectifs ;
- de former les utilisateurs à un emploi aussi large que possible des techniques nouvelles d'accès à l'information scientifique et technique¹⁰.
-

Encore marqué par l'incendie de juin 1999, le SCD de Lyon 2 inclut dans son contrat quadriennal 2003-2006 la reconstitution des collections et y souligne qu'il s'agit là de l'un des objectifs majeurs du contrat.

¹⁰ Ces missions sont rappelées sur le site web du SCD : <<http://scd.univ-lyon2.fr>> (consulté le 15.11.2003).

Ce document fixe trois autres objectifs au SCD :

- l'acquisition et la mise en valeur de la documentation numérique, grâce aux réseaux BRAIN et CURA. A Lyon 2 même, la division EDRAD (Edition, Reproduction et Archivage de Documents) prend en charge la numérisation des thèses et leur intégration au système d'information de l'Université ; le fonds documentaire ainsi constitué propose également de la littérature grise et des banques d'images numérisées. Le contrat quadriennal rappelle la nécessité de combler les lacunes dans les collections de périodiques et de monographies, dans les limites imposées par le droit d'auteur. Le SCD doit enfin proposer et enrichir un portail internet qui a pour rôle de donner un accès clair à toute son offre de services et de documents électroniques.
- la formation des usagers. Le contrat rappelle que cet objectif, majeur depuis les années 80, reste l'un des buts prioritaires de l'Université. Ayant participé à ces actions, je développerai davantage les détails de la formation des usagers dans la partie suivante de ce rapport.
- la restructuration des espaces. Ce projet, lié au chantier de désherbage, est évoqué plus loin dans cette partie du rapport.

1. Le SCD en quelques chiffres et son organisation

Le budget 2004 total des acquisitions du SCD tel qu'il a été voté a minima lors du Conseil de la Documentation du 12 novembre est d'un montant de 689000€, dont 275000 pour les abonnements à des périodiques papier, 266000¹¹ pour les monographies, 148 000 pour la documentation électronique.

L'ensemble des collections du SCD représente environ 330000 volumes, dont 180000 pour la seule BU de Bron. Celle-ci, avec une surface de 8000 m², propose la majorité de ses collections en libre-accès (le magasin des monographies n'accueillant qu'environ 45 000 volumes). Elle a enregistré 198 000 prêts en 2002, soit un progrès de 46,12 %¹² en trois ans. Ses collections de périodiques regroupent 879 titres vivants pour un total de vivants et morts de 1840 titres (3433 dans tout le

¹¹ 236000 à l'origine, auxquels M. Puech s'est engagé à ajouter 30000 lors du Conseil de la Documentation du 12 novembre. Sur ce Conseil, voir également la 3^{ème} partie de ce rapport.

¹² Chiffre tiré de l'ESGBU.

SCD, pour lesquels Irène Lanot, responsable du Service des périodiques, souhaite rédiger un plan de conservation).

Au-delà du SCD, le réseau total du SIGB Loris comprend 410500 exemplaires et 285000 notices pour le SCD et 10 bibliothèques associées (dont les fonds n'apparaissent pas dans le SUDoc), soit 19 bibliothèques en tout, dont une hors Lyon 2 (celle de la Société de Lecture, une société de type associative ayant passé une convention avec l'Université pour la rétroconversion de ses fonds).

Le SCD de Lyon 2 a revu toute son organisation à l'occasion de son changement de direction en 2003. L'une des principales décisions a été l'abandon de l'ancienne logique de sites au profit d'une attribution transversale de toutes les tâches et responsabilités. Le Service des acquisitions et du catalogue est ainsi devenu commun à la rentrée de septembre 2003 ; de même les acquéreurs d'un domaine le sont désormais pour toutes les bibliothèques du SCD proposant des fonds en la matière ; les responsables de services (Services aux usagers, Structuration des espaces documentaires, etc) le sont pour tout le réseau. En conséquence les anciens postes de direction de telle ou telle bibliothèque du SCD ont aujourd'hui disparu. Ce choix d'une vision transversale des tâches traduit une volonté de mettre l'accent sur la communication à la fois entre services et entre la Bibliothèque universitaire de Bron (où est installé le SCD) et les autres bibliothèques du réseau.

L'organigramme du SCD reflète ce changement et est recentré autour de grands services communs : la Direction, la Politique documentaire, la Structuration des espaces documentaires, les Services aux usagers, les Systèmes d'information¹³. Tous les autres services dépendent de cette direction et de ces quatre grands services. Ainsi l'Administration se rattache à la Direction, le Service des acquisitions et du catalogue se rattache à la Politique documentaire, le Prêt Entre Bibliothèques (PEB) se rattache aux Services aux usagers, etc. Ces quatre grands services reflètent les quatre grands principes directeurs du contrat quadriennal 2003-2006. Les Services aux usagers sont une création dans cet organigramme et Caroline Gayral, nouvelle directrice du SCD, le considère comme le service à la

¹³ Voir annexe 2-3.

jonction de tous les autres, celui qui les structure tout en mettant à jour leurs malfunctions éventuelles.

Pour chacun des membres du personnel, le référent administratif est désormais le directeur du pôle de l'organigramme auquel est rattaché le service dans lequel il passe la plus grande partie de son temps de travail. Le SCD emploie 100 personnes : 53 titulaires et 17 vacataires. Le SCD prête une personne à la bibliothèque de la MOM.

2. Réorganisation de la BU de Bron, construction de Chevreul : la fin programmée des bibliothèques intégrées ?

Si les bibliothèques intégrées du SCD présentent le double avantage de servir de bibliothèques de proximité et d'avoir su établir des relations plus étroites avec les enseignants, elles sont en même temps une source de dispersion du personnel du SCD, lequel juge désormais cette dépense trop élevée et étudie la possibilité de leur fusion avec la BU de Bron pour le site de Porte des Alpes et dans la future BU de Chevreul¹⁴ pour le site des Berges du Rhône.

Le SCD prépare ces fusions souhaitées en harmonisant son réseau actuel :

- les horaires d'ouverture. Le SCD s'efforce en effet d'imposer petit à petit les mêmes horaires à toutes les bibliothèques intégrées, le but à atteindre étant une ouverture pour toutes de 9h à 18h en semaine, alors que la BU de Bron ouvre de 8h à 19h en semaine et de 9h à 13h le samedi.
- la recotation de tout le réseau en Dewey¹⁵, avec une liste de cotes d'autorité. Ce projet se fixe comme objectif de passer des 15000 cotes existantes à 4500. En effet 30% des cotes actuelles n'ont qu'un ouvrage et 30% des acquisitions ne sont pas empruntées (à cause d'un erreur de cotation ?). A terme, ce chantier aura des conséquences sur le Service des acquisitions et du catalogue, puisque les catalogueurs y seront également cotateurs. La liste

¹⁴ Avec 5 à 6000 m², Chevreul pourra en effet accueillir un maximum de 200 000 volumes et 700 personnes.

¹⁵ Toutes les bibliothèques du SCD n'utilisent pour l'instant pas la même classification. La BU de Bron utilise la Classification Décimale Universelle.

d'autorité des cotes devrait être prête fin 2003 et le chantier effectif de recotation devrait commencer début 2004 pour se poursuivre sur deux ans.

- le nouveau Service des acquisitions et du catalogue participe à une rationalisation du contrôle comptable du réseau. Il impose à toutes les bibliothèques la limite du mois d'octobre pour passer les commandes ; il s'assure qu'il n'y a plus aucun dépassement des budgets et que le choix des fournisseurs est fidèle aux attributions de marchés.

3. Les chantiers en cours à la bibliothèque universitaire de Bron

Si les fusions de bibliothèques annoncées ont lieu, l'un des chantiers en cours à la BU de Bron en sera l'héritier : la réorganisation des salles de libre-accès en pôles thématiques.

Ce projet a déjà été mis en place pour les disciplines de Lettres, Langues et Arts du Spectacle, dont la salle de lecture s'appelle désormais l'"Espace Jean Cocteau". Il s'agit de réunir dans un même lieu les usuels, monographies soumises au prêt normal et périodiques d'une discipline¹⁶. Chaque pôle thématique doit disposer de son propre bureau d'information spécialisé, comme c'est déjà le cas à l'Espace Jean Cocteau.

Un tel projet, à l'échelle de l'ensemble des fonds et domaines de la BU de Bron, nécessite beaucoup de personnel et également de former ce personnel aux renseignements.

Comme tout le site Porte des Alpes, le bâtiment de la BU de Bron est en outre inclus dans un chantier, en cours, de mise en conformité avec les normes de sécurité. Le début des travaux à la BU de Bron est annoncé pour la rentrée universitaire 2005, mais la date prévue pour sa fin peut varier.

En effet, comme l'a souligné M Puech lors du Conseil de la Documentation du 12 novembre 2003, la solution consistant à fermer toute la BU pendant 14 mois présenterait certes l'avantage de réduire grandement la durée du chantier, mais

signifierait « la mort du campus ». Le Président est donc favorable à un découpage par phases s'étirant sur 3 à 4 ans, malgré d'inévitables nuisances pour les usagers. Cette seconde solution permettrait en plus de multiplier les sources de financement des travaux, et d'éviter d'émerger une trop grosse somme sur un seul budget.

Si, comme l'annonce M Puech, cette rénovation se double d'une extension de la BU, qui passerait de 8000 à 11000 m², le budget estimé nécessaire serait de 14 M€. Cette extension n'est cependant pas encore confirmée.

4. Les autres chantiers du SCD

Le SCD est en train de mettre en place des indicateurs transversaux sur le budget alloué aux périodiques par secteur, étudiant ou langue. Il souhaite en effet supprimer les abonnements en doublon sur son réseau, ce qui est d'autant plus important à l'aune de la fusion pressentie des bibliothèques intégrées avec les deux grandes BU du réseau (Bron et Chevreul).

Ce principe du dédoublement entre petit à petit dans les esprits mais n'est pas prévu avant l'an prochain, lorsque ces indicateurs transversaux seront prêts.

Le Service de formation des usagers, qui travaille déjà beaucoup en direction des étudiants de 1^{ère} année et mène quelques autres actions, projette d'organiser une formation des étudiants de maîtrise et des enseignants-chercheurs. Les actions de ce Service et ses projets font l'objet de plus amples descriptions dans la partie suivante de ce rapport.

¹⁶ Ce dernier point (les périodiques) n'est cependant effectif que pour les Arts du Spectacle pour l'instant, les revues de Lettres et Langues étant restées à l'étage des périodiques pour des raisons de place.

Partie 3 : Participation à la rentrée 2003 à la Bibliothèque universitaire de Bron

1. Une période phare de la formation des étudiants de 1^{ère} année

Le contrat quadriennal 2003-2006 du SCD rappelle les cinq axes principaux autour desquels s'organisent les actions de formation:

- la poursuite de la formation systématique dès le premier semestre dans le cadre de l'Unité de Formation Méthodologie universitaire, avec participation du SCD à l'équipe pédagogique ;
- la poursuite des formations spécialisées à tous les niveaux du cursus, en particulier au niveau du Maitre et des études doctorales ;
- la formation des étudiants à la rédaction bibliographique ;
- la sensibilisation des enseignants-chercheurs à l'ensemble des outils de référence actuels ;
- l'amélioration de l'efficacité du Service de références, notamment grâce à la spécialisation des bibliothécaires pour un service de référence à réponse différée.

Comme mon stage s'est déroulé durant le premier trimestre universitaire (septembre à novembre), j'ai participé uniquement aux actions à destination des étudiants de 1^{ère} année, public auquel ces mois sont consacrés. Le SCD leur propose des visites guidées de la BU de Bron, ainsi que des séances de travaux dirigés (TD).

1.1. Les visites spontanées de la bibliothèque universitaire en septembre

Organisées depuis la rentrée 2002, elles représentaient une première invitation à la découverte de la Bibliothèque universitaire de Bron. Une affiche,

placée à l'entrée de la bibliothèque, informait les étudiants de la tenue de ces visites, tous les jours de septembre, à heure fixe : 11h et 13h. Les usagers intéressés devaient se regrouper à l'entrée de la bibliothèque à ces heures et un membre du personnel venait alors les chercher pour leur faire faire cette visite.

Le public visé était principalement celui des étudiants de 1^{ère} année, mais toute personne souhaitant en profiter pouvait s'intégrer au groupe le jour de son choix. Certains enseignants ont même accompagné leur classe. Cependant les cas les plus fréquents étaient ceux d'**étudiants de 1^{ère} année venus spontanément**.

Chaque visite était bien sûr l'occasion de faire le tour des salles et de présenter les différents services et les collections de la bibliothèque, mais les visites étaient surtout **l'occasion d'une première formation des usagers**. En effet, nous avons reçu comme consigne de leur rappeler l'existence d'un réseau de bibliothèques de Lyon 2, auxquelles ils avaient accès ; nous devions également les informer des accords entre universités lyonnaises leur donnant le droit d'emprunter gratuitement des documents dans les bibliothèques universitaires de Lyon 1 et Lyon 3 ; nous abordions en outre les règles de comportement à la BU. La visite dans les rayons des collections de monographies était associée à une explication du système de classification adopté par la bibliothèque. Enfin le passage par la salle de références servait à leur faire une présentation orale des différents documents électroniques mis à leur disposition par la SCD.

Par rapport aux quelques 3600¹⁷ étudiants inscrits en 1^{ère} année, peu d'usagers ont hélas profité de ces visites. Ce faible succès est probablement dû à leur caractère facultatif ; cependant, le SCD se demande s'il ne conviendrait pas de repousser cette action au mois d'octobre, pour la rentrée 2004, car les étudiants de 1^{ère} année effectuent leurs stages TICE en septembre depuis la rentrée 2003 et n'ont peut-être plus le temps ni l'énergie de venir en plus aux visites. Il est malheureusement difficile d'envisager l'organisation de ces visites en octobre, mois non seulement déjà très chargé par l'afflux de lecteurs (le rentrée universitaire générale ayant lieu à ce moment-là) mais en plus consacré aux TD de formation.

¹⁷ 3613 en 2002, chiffre trouvé sur : <http://www.univ-lyon2.fr/article.php?id_article=435> (consulté le 13.11.2003). Voir aussi annexe 1-3.

1.2. Des mois d'octobre et novembre consacrés aux TD de formation

Cette action, initiée à la rentrée 2002, s'inscrivait dans l'Unité d'Enseignement Méthodologie universitaire et documentation, un module de 1^{ère} année qui comprenait la réalisation d'un dossier avec bibliographie. Si le dossier lui-même faisait l'objet d'une notation, la formation à la BU, elle, n'était pensée que comme un entraînement méthodologique non noté, destiné à faciliter la réalisation de cet exercice.

Chaque enseignant devait contacter Christelle Caillet (responsable des formations pour les 1^{ère} année) ou Isabelle Scheider (responsable des formations pour les 2^{ème} et 3^{ème} cycles et responsable du Service de formation des usagers) à la BU pour réserver un créneau horaire pour son groupe. Parallèlement, le personnel du SCD se répartissait les formations ainsi programmées sur la base du volontariat ; une formation mobilisait deux personnes, une première pour faire le cours théorique de début de séance et la seconde pour aider cette personne au moment des travaux pratiques.

Les formations, qui avaient lieu soit à la BU de Bron pour le campus Portes des Alpes, soit dans une des salles informatiques des Berges du Rhône réservée par l'enseignant lui-même¹⁸, duraient 1h30 et se divisaient en deux temps : une demi-heure pour la démonstration théorique puis une heure de TD de recherches sur le catalogue des bibliothèques de Lyon 2 et sur deux bases de données généralistes (*Generalis* et *Europresse*).

Le cours dispensé en début de séance était le même pour tous les groupes grâce à l'utilisation par tous les formateurs du même dossier Power Point à projeter, produit par Isabelle Scheider. Ces diapositives rappelaient d'abord quelques conseils généraux sur la formulation et la limitation d'un sujet de recherche bibliographique, avant de passer aux démonstrations d'outils : l'*Encyclopedia universalis*, l'OPAC des bibliothèques de Lyon 2 et les bases *Generalis* et *Europresse*. Ces outils avaient été choisis car ils correspondaient aux besoins les plus récurrents des étudiants de 1^{ère} année tout en permettant de les

¹⁸ Lorsque la bibliothèque de Chevreuil sera ouverte, les enseignants n'auront plus besoin de réserver une salle informatique pour les TD puisque les plans de la bibliothèque comprennent une salle équipée pour.

exercer à une recherche complète, de la délimitation d'un sujet à l'interrogation de bases de dépouillement de revues. En marge de ces démonstrations, le cours était l'occasion d'une première sensibilisation aux normes de rédaction des références bibliographiques et d'une présentation du site web du SCD et de la recherche de sites de revues parmi les présélections de l'annuaire *Yahoo*. Cette première moitié des séances se concluait par la distribution de fiches méthodologiques éditées par le SCD : une de conseils généraux pour la recherche bibliographique, l'autre de conseils propres à la filière d'inscription du groupe assistant à la formation. Enfin chaque étudiant recevait les questions de TD¹⁹.

Les exercices de recherches bibliographiques avaient été rédigés par Isabelle Scheider et Isabelle Bontemps et étaient une reprise, corrigée, des exercices qu'elles avaient rédigés pour l'année précédente.

Le Service sert déjà d'autres publics que celui de 1^{ère} année, comme par exemple les étudiants de licence d'histoire option documentation, dont le dossier documentaire est noté par le personnel du Service. D'autres formations peuvent également être organisées suivant les demandes ponctuelles d'enseignants. La durée des formations varie en fonction des besoins, allant de deux ou quatre heures à douze, voire quinze heures ; elles ont lieu soit dans les salles de formation de la BU de Bron, soit dans des salles de TD de l'Université.

Le Service a pour projet de proposer une formation pour les étudiants de maîtrise, dans le cadre du nouveau découpage des études en LMD. Isabelle Scheider songe également à mettre en place des formations pour les enseignants, qui connaissent mal les bases de données achetées par le SCD ; il s'agirait de formations individuelles dans leurs bureaux, puisque le bibliothécaire s'y rendrait directement avec un ordinateur portable.

Le Service favorise enfin une auto-formation permanente des usagers grâce à une multiplication de guides, sur support papier et mis en ligne sur le site web du SCD. Les membres des services ou les acquéreurs des domaines concernés ont en effet rédigé des fiches d'aide au lecteur : *Présentation du Service commun de la*

¹⁹ A la BU de Bron, cette première partie se déroulait dans une salle de formation à part ; les TD avaient lieu dans la "fosse", c'est à dire l'espace équipé en postes informatiques dans le hall de la bibliothèque qui était à cette occasion réservé pour la formation. Voir un exemple de questions de TD en annexe 3-1.

documentation, Prêt-entre-bibliothèques, Vous êtes étudiant(e) en psychologie, etc. Suivant les sujets, ces guides résument les conditions d'accès à un service, des conseils de méthode de recherche bibliographique, des adresses de sites web, des présentations de bases de données ou encore des séries de cotes sous lesquelles un étudiant d'une discipline trouvera les ouvrages qui l'intéressent.

2. Préparer les pôles thématiques et la recotation : le désherbage des collections de Lettres

Le projet de redéploiement des collections en libre-accès de la BU de Bron en pôles thématiques présuppose que le troisième étage de la bibliothèque soit réaménagé en salle de lecture, les espaces actuels de libre-accès étant insuffisants. Or cet étage sert de magasin pour les monographies. Certes son déménagement dans les compactus installés en septembre 2003 au rez-de-chaussée est déjà prévu, cependant, sans un désherbage des fonds de ce magasin, la série de compactus ne pourra pas contenir l'ensemble des collections²⁰.

En même temps, dans le cadre de la recotation du SCD, la BU de Bron doit abandonner l'ancien classement des fonds de libre-accès en CDU, laquelle a vieilli et aboutit aujourd'hui à des indices trop complexes pour les usagers. Nathalie Falgon-Defay, avec tous les acquéreurs du SCD, a dérivé de la Dewey un plan de classement avec cotes d'autorité. L'adoption de cette classification aura un double impact : elle simplifiera les cotes utilisées en libre-accès à la BU de Bron et elle unifiera tout le réseau du SCD. Cependant il est apparu au personnel que la recotation des fonds ne pouvait commencer qu'à partir de fonds de libre-accès au préalable désherbés, et ce afin d'éviter un travail inutile.

C'est pour ces raisons que chaque acquéreur, aidé de la ou des personnes de son choix, doit procéder au **désherbage** des fonds dont il a la charge, que ce soit en **salle de lecture** ou en **magasin**, et ce dans **toutes les bibliothèques du SCD** accueillant des fonds de son domaine.

²⁰ Ceux-ci n'ont en effet qu'une capacité de 70000 volumes.

La première phase de ce chantier a eu lieu en novembre 2003, avec le désherbage des magasins de la BU de Bron. La date limite adoptée pour cela était la fin du mois. J'ai participé au désherbage des fonds de magasin en Lettres (environ 10000 volumes), sous la direction de l'acquéreur de ces domaines : Perrette Bourgeois.

Nous avons commencé par prendre mieux connaissance des collections, en nous rendant directement en rayon puis en étudiant des tirages de listes d'ouvrages obtenus grâce au SIGB. Ces études, complétées par les réunions des différents acquéreurs sur le thème du désherbage, ont permis à Perrette Bourgeois d'établir des critères physiques et intellectuels de tri²¹. Ces critères doivent permettre de proposer aux lecteurs des collections en meilleur état physique et recentrées sur les missions universitaires pédagogiques (d'où l'exclusion des auteurs non inclus dans les programmes) et de recherche (suivant les sites des bibliothèques) du SCD.

Certains cas particuliers sont apparus au cours de l'élaboration de ces critères. Ainsi les genres littéraires dits "mauvais genres", c'est à dire ici les oeuvres fantastiques et policières, ont fait l'objet d'une réflexion. En effet ces genres sont étudiés par les chercheurs de lettres et de sciences humaines et sociales. Cependant le SCD n'a pas les moyens de constituer une collection exploitable (nous n'avons trouvé que quelques dizaines de titres en magasin pour tous ces genres confondus), alors que Lyon jouit d'une Bibliothèque municipale aux fonds fantastiques et policiers d'une grande richesse. Seul l'appareil critique sur les mauvais genres doit donc être conservé, les oeuvres elles-mêmes étant pilonnées.

Les manuels généraux de méthode (*Comment faire une dissertation, Réussir ses études en lettres*, etc) n'ont pas leur place en magasin car ils ont au contraire vocation à être disponibles en permanence pour les étudiants, donc en libre-accès. Nous avons fixé une date limite de 1990 : les manuels antérieurs, qui de plus sont souvent très abîmés, sont considérés comme relevant de méthodes que les réformes successives ont périmées et doivent donc être pilonnés ; les manuels postérieurs doivent retourner en libre-accès si leur état est meilleur que celui des titres

²¹ Voir annexe 3-2.

équivalents qui s'y trouvent (lesquels doivent alors être pilonnés) ou être pilonnés sinon. Cette dernière règle saute si la BU manque de titres sur ce sujet en libre-accès : il faut alors les réparer.

Les manuels littéraires généraux édités dans des collections parascolaires comme par exemple la *U* chez Armand Colin (*Le Roman, Histoire de la littérature française au XIXème siècle*, etc mais surtout pas les études sur un thème dans un genre littéraire et/ou à une période donnée) doivent faire l'objet d'un pilon pour tous leurs exemplaires sauf celui qui est dans le meilleur état.

3. Participation à la vie du SCD et à son intégration à la vie de l'Université

3.1. Vie de la BU de Bron au quotidien : les bureaux de renseignements

Je participais aux renseignements aux usagers à hauteur de six heures par semaine, si mes autres obligations (formations des étudiants de 1^{ère} année en TD, rendez-vous avec des enseignants-chercheurs pour mon mémoire d'étude, etc) me le permettaient, que je choisisse pour ce faire les plages de deux heures de l'espace Jean Cocteau ou celles d'une heure et demie de l'espace Références.

J'ai choisi d'aller davantage au bureau de renseignements de l'espace Références qu'à celui de l'espace Jean Cocteau car les tâches à y accomplir étaient plus variées. L'espace Jean Cocteau est en effet réservé à certaines disciplines (Lettres, Langues et Arts du Spectacle), alors que celui de Références oriente les lecteurs dans toute la bibliothèque, les aide à mener leurs recherches bibliographiques sur les postes situés à proximité et prend en charge le paiement et le prêt des documents commandés par PEB. C'est également ce bureau qui fournit des renseignements par téléphone.

Ce sont évidemment les questions classiques d'un service de renseignements qui sont revenues le plus souvent : «où est tel fonds ?» «Comment s'inscrit-on ? » «Comment chercher dans le catalogue ? »... Une autre question est revenue à maintes reprises en cette rentrée et elle est, elle, propre à Lyon 2, qui

créé et héberge des boîtes mail pour chacun de ses étudiants : «comment activer ma messagerie ? »

Ayant travaillé pendant trois ans en bibliothèque universitaire de médecine, je dirais que la différence la plus marquante entre ces étudiants et ceux de Lettres et Sciences Humaines et Sociales de Lyon 2 tient à la connaissance des bases de données. En médecine les articles ont une telle importance dans la somme des lectures que certains étudiants de 3^{ème} cycle viennent à la bibliothèque en demandant directement à être formés à l'utilisation de "*Medline*" ou "*PubMed*"²², ce qui implique qu'ils ont entendu parler de ce produit précis et qu'au-delà de ce titre particulier ils savent ce qu'est une base de dépouillement de périodiques (peut-être à cause du poids énorme de cette base particulière ? Leurs enseignants leur en parlent-ils à l'avance ?). Les étudiants de Bron sont proportionnellement beaucoup moins nombreux non seulement à citer le nom d'une base, mais en plus à savoir que ces produits existent, et ce malgré l'effort mené auprès des 1^{ère} année. Cette différence est-elle liée au fait que beaucoup de cours de 2^{ème} et 3^{ème} cycles sont organisés sur le site des Berges du Rhône ? J'ai pourtant servi quelques étudiants de 3^{ème} cycle à Bron également et ils ignoraient que ces produits existaient. Peut-être est-ce aussi lié au faible poids des lectures d'articles dans les disciplines représentées à Lyon 2, par rapport aux domaines scientifiques ? Ca ne peut en tout cas pas être dû au retard des éditeurs de lettres et SHS en matière électronique par rapport aux sciences car les bases de données littéraires et de SHS sont disponibles depuis de nombreuses années. Il faudrait en tout cas augmenter la visibilité de cette documentation sur le portail du SCD.

3.2. Organiser l'activité d'un SCD : les réunions de responsables de services

Tous les quinze jours, les personnes participant aux permanences des bureaux de renseignement (Espace Jean Cocteau et Espace Références) se réunissaient pour un forum d'échange des plages horaires. En effet, si ces plages étaient en principe distribuées à l'année, d'autres obligations pouvaient empêcher la personne prévue de les occuper ; or les personnes concernées étant nombreuses,

²² Il s'agit en fait de la même base, Medline étant la version cédérom payante et dotée de possibilités d'interrogation riches, alors que "PubMed" est le nom de la mise à disposition de son contenu en ligne gratuitement sur le site web de la National Library of Medicine mais avec un écran d'interrogation nettement plus sommaire.

il serait vite devenu ingérable de procéder aux échanges éventuels directement de collègue à collègue (ce qui ne se pratique plus qu'en cas d'absence de dernière minute). Ces réunions permettaient donc d'évacuer plus facilement la question des échanges de plages horaires nécessités par des absences prévues longtemps à l'avance.

La rentrée étant le temps fort des formations²³, plusieurs réunions ont été organisées sur le thème de la formation des étudiants de 1^{ère} année. Si la première de ces réunions, le 18 septembre, a été celle de la formation des formateurs, les suivantes ont en fait surtout servi à se répartir les séances de TD entre volontaires.

J'ai également assisté aux réunions liées aux chantiers en cours du SCD, comme c'était le cas avec les réunions cotation. Elles étaient l'occasion, pour Nathalie Falgon-Defay, de présenter ses propositions de cotes d'autorité (lors de la réunion du 9 septembre notamment) et de rappeler aux acquéreurs les échéances à respecter : le 15 novembre comme date limite de rédaction d'une liste de cotes d'autorité, le 15 décembre comme date d'activation de cette liste bloquante dans le SIGB. Ces réunions présentaient en outre l'avantage de favoriser l'harmonisation de la recotation entre domaines, puisque les acquéreurs pouvaient y discuter ensemble de leurs propositions.

3.3. Un SCD dans son université : les Commissions Scientifiques Consultatives et le Conseil de la Documentation

Il existe cinq Commissions Scientifiques Consultatives différentes actuellement au SCD. Ces réunions annuelles regroupent Caroline Gayral et Annick Lontin, les acquéreurs de plusieurs disciplines choisies en fonction de leur proximité de sujet, et les représentants élus des enseignants-chercheurs des Facultés et Départements concernés.

J'ai pu assister à la Commission de Psychologie, Sociologie-Anthropologie, Infocom et Sciences de l'Education du 17 septembre. Le doyen de la Faculté de Sociologie-Anthropologie et six enseignants-chercheurs (dont un, le représentant

²³ Voir sur ce point la partie plus haut de ce rapport.

d'Infocom, élu également au Conseil de la Documentation) assistaient à cette réunion.

Cette demi-journée a été l'occasion de présenter les grands projets du SCD, pour chaque acquéreur de faire le bilan de son budget, ainsi que pour chaque enseignant de transmettre les demandes d'information de ses collègues. Isabelle Scheider (en tant que responsable de la formation des usagers) en a également profité pour faire une démonstration de la nouvelle présentation de la base de périodiques électroniques de l'éditeur Blackwell, à laquelle le SCD est abonné. Mais la Commission sert surtout à transmettre les demandes d'acquisitions des enseignants-chercheurs au SCD. Les échanges entre disciplines rendus possibles à cette occasion sont d'ailleurs parfois un moyen de donner plus de poids à une demande d'acquisition, comme ce fut le cas ce jour-là, où plusieurs enseignants-chercheurs de plusieurs Facultés se sont entendus pour souligner l'importance de l'éditeur Sage dans leurs disciplines respectives et demander que le SCD s'abonne à son offre de périodiques électroniques.

Les acquéreurs profitent enfin de ces Commissions pour relancer la coopération avec les enseignants-chercheurs de Lyon 2. Ainsi Nathalie Falgon-Defay, acquéreur de sociologie, a rappelé qu'elle avait fait et qu'elle referait appel aux bibliographies des enseignants de cette matière.

Le Conseil de la Documentation a eu lieu le 12 novembre au matin. Il réunissait M Puech, les représentants élus des enseignants-chercheurs de chaque composante de l'Université, les représentants élus du personnel du SCD et l'équipe de direction du SCD. Etaient également présents, même s'ils n'avaient pas le droit de vote, le directeur de la BIU Charles Micol et Nathalie Fargier, qui représentait BRAIN.

M Puech a commencé ce Conseil par un rappel des projets du SCD et, au-delà, de Lyon 2 avec les questions de la mise en sécurité des locaux de Bron ou des différentes coopération entre l'Université, la BIU, BRAIN ou CURA. Il a également confirmé que les enseignements de Droit, Sciences Economiques et Sciences Politiques s'installeraient à terme sur le site des Berges du Rhône pour les trois cycles L, M et D. La Faculté de Géographie, Histoire, Histoire de l'Art et

Tourisme (GHHAT) s'installera alors dans le bâtiment neuf qu'occupe actuellement le Droit à Bron et le bâtiment actuel du GHHAT, qui ne peut de toute façon être rénové, sera détruit.

La série de votes concernant la documentation a commencé avec l'intervention de Caroline Gayral. La structure budgétaire a été votée en premier, à l'unanimité. Le budget global du SCD (personnel, collections, équipement, etc) a ensuite fait l'objet d'une discussion. Il s'agissait d'un budget à minima, Lyon 2 ignorant encore ce que sera sa dotation effective pour 2004 et celle pour le prochain plan quadriennal). Chaque représentant des enseignants-chercheurs ou du SCD a ensuite pris la parole pour demander plus de précision sur telle ou telle ligne. Le représentant élu du GHHAT a ainsi souligné l'absence, encore dans ce budget 2004, d'une ligne spécifique allouée à la reconstitution des fonds perdus lors de l'incendie de juin 1999. Cette structure du budget global a ensuite été votée à l'unanimité.

Le Conseil s'est alors attardé sur l'étude de la répartition de la part du budget du SCD attribuée à la documentation. La direction du SCD proposait en effet quatre scénarios différents d'attribution de crédits documentaires selon que le Conseil déciderait ou non de continuer à financer à partir de ce budget les bibliothèques de la MOM, de l'IAO (Institut d'Asie Orientale) et de l'IUT, qui bénéficiaient jusqu'à présent de soutien exceptionnel de la part du SCD, et si oui, à quelle hauteur. C'est finalement l'abandon total de toute aide à ces trois bibliothèques qui a été voté à une majorité de 16 voix contre 5. Cependant M Micol a tenu à rappeler que, la bibliothèque de la MOM prenant en charge le pôle de référence d'archéologie, l'abandon de tout soutien risquait de s'opposer au respect de la carte documentaire lyonnaise. Si le Conseil d'Administration entérine ce vote, le SCD devra développer lui-même un pôle de référence en archéologie.

Nathalie Fargier a pour finir fait le bilan des projets en cours ou en préparation du réseau BRAIN²⁴.

²⁴ Voir la partie 1 de ce rapport, sous-partie 1.

Conclusion

Le principal apport de ce stage a été la découverte d'un Service Commun de la Documentation de Lettres et Sciences Humaines et Sociales. Je n'avais en effet exercé jusque là que dans une Bibliothèque universitaire de Médecine, dont le public a des besoins très différents. Ce contact avec les usagers de Lyon 2 s'est avéré d'autant plus intéressant que mon mémoire d'étude m'a amenée à observer de plus près les enseignants-chercheurs.

Entre ce public particulier et les étudiants de 1^{ère} année, que je voyais le plus puisque j'assurais des formations en plus du Service de renseignements, j'ai donc pu observer les deux extrêmes parmi les lecteurs potentiels d'un Service Commun de la Documentation d'une université littéraire, un contraste qui participe à la richesse de ce stage.

Bibliographie

GAUDET Françoise, LIEBER Claudine, MELOT Michel [et al.]. *Désherber en bibliothèque : manuel pratique de révision des collections*. 2^e éd. rev. et augm. Paris : Ed. du Cercle de la Librairie, 1999, 317 p. (Collection Bibliothèques)
ISBN 2-7654-0753-3

Sites web de Lyon 2 :

Site général de l'Université : <http://www.univ-lyon2.fr>

Site du SCD : <http://scd.univ-lyon2.fr>

Webétu : <http://etu2.univ-lyon2.fr>

Table des annexes

ANNEXE 1 : DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES SUR L'UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2	I
ANNEXE 1-1 : MISSIONS ET OBJECTIFS DE L'UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2	II
ANNEXE 1-2 : CHIFFRES-CLÉS DE L'UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2	IV
ANNEXE 1-3 : QUELLES SONT LES DISCIPLINES ET CYCLES À FORT EFFECTIF ?	
INSCRIPTIONS DES ÉTUDIANTS POUR L'ANNÉE 2002-2003	V
ANNEXE 2 : DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES SUR LE SCD DE L'UNIVERSITÉ LYON 2	VII
ANNEXE 2-1 : CHIFFRES-CLÉS DU SCD	VIII
ANNEXE 2-2 : LE RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES DU SCD : FICHES DE PRÉSENTATION.	IX
ANNEXE 2-3 : ORGANIGRAMME DU SCD	XVII
2-4 : AXES D'UNE POLITIQUE DOCUMENTAIRE : LOCALISATION (ET RAISONS DE CETTE LOCALISATION) DES OUVRAGES À LA BU DE BRON	XIX
ANNEXE 3 : DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES RELATIFS AUX TÂCHES ACCOMPLIES DURANT LE STAGE	XX
ANNEXE 3-1 : UN EXEMPLE DE TD DE RECHERCHE BIBLIOGRAPHIQUE POUR LES 1 ^{ÈRE} ANNÉE : LE TD SUR LE THÈME "DÉCRYPTAGE DE L'ACTUALITÉ"	XXI
ANNEXE 3-2 : CRITÈRES DE DÉSHERBAGE.....	XXIV

Annexe 1 : documents complémentaires sur l'Université Lumière Lyon 2

Annexe 1-1 : Missions et objectifs de l'Université Lumière Lyon 2

Article premier

Activité générale et objectifs

Conformément aux dispositions de la Loi sur l'Enseignement supérieur du 26 janvier 1984, l'Université LYON 2 a pour mission la formation initiale, la formation continue et la recherche, indissolublement liées. Elle affirme sa vocation professionnelle, elle apporte sa contribution au développement économique, social et culturel ; elle met en œuvre des programmes d'échanges au titre de la coopération internationale et assure l'accueil et la formation des étudiants étrangers.

L'Université se donne enfin pour mission de participer à la réduction des inégalités sociales et culturelles et d'assurer à ceux qui en ont la capacité, l'accès aux formes les plus élevées de la culture et de la recherche.

Elle arrête ses objectifs et procède périodiquement à leur révision en fonction des orientations définies par les instances nationales ou régionales compétentes. elle établit annuellement un rapport sur les activités de l'Université et assure sa diffusion.

Plus précisément :

- elle arrête le nombre et la nature des formations qu'elle dispense, organise les enseignements et les sanctionne par des titres et diplômes, notamment en application du titre II de la Loi sur l'Enseignement supérieur,
- elle détermine les axes prioritaires de la recherche en liaison avec les grands organismes nationaux, en particulier le CNRS, et en concertation avec les instances régionales ; elle organise les centres de recherche en fonction de la politique scientifique qu'elle a fixée et assure leur fonctionnement,
- elle définit les grandes orientations d'une politique contractuelle de l'établissement, visant à associer des partenaires institutionnels ou socio-économiques multiples à ses activités de formation, de recherche ou d'animation culturelle.

Article 2

Identification

Conformément aux dispositions de la Loi sur l'Enseignement supérieur, notamment les articles 24 à 33, LYON 2 est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel institué en Université par le décret 84.723 du 17 juillet 1984.

Cette Université est identifiée sous le nom d'Université 2.

Elle a son siège à Lyon.

Pour l'application des dispositions de la Loi sur l'Enseignement supérieur et notamment de son article 19, l'Université LYON 2 relève de l'Académie de Lyon et de la région de programme Rhône-Alpes.

Article 3

Composition

L'Université est composée d'unités de formation et de recherche, d'instituts, de centres de recherche et de services communs.

Elle comporte en outre :

- des organes communs à plusieurs U.F.R. et instituts, destinés à favoriser le regroupement pluridisciplinaire de certaines activités d'enseignement ou de recherche. La qualité d'organe commun à plusieurs U.F.R. et Instituts est reconnue par le Conseil d'Administration.
- des organes communs à plusieurs universités dont la création, l'organisation et le fonctionnement ont fait l'objet d'une convention passée entre les universités intéressées, conformément aux dispositions de la Loi et de ses textes d'application.
- des services communs à plusieurs universités dont le rattachement à l'Université LYON 2, l'organisation et le fonctionnement ont fait l'objet d'une convention passée entre les universités ou établissements concernés.

La liste des U.F.R., Instituts, Centres de recherche, celle des organes communs à plusieurs U.F.R. et Instituts et les conventions portant création d'organes ou de services communs à plusieurs universités sont annexées aux présents statuts.

Annexe 1-2 : Chiffres-clés de l'Université Lumière Lyon 2

Superficie :

110000 m² de locaux pour les 2 campus Berges du Rhône et Porte des Alpes.

Budget 2003 :

Le budget voté par le Conseil d'Administration le 13/12/02 pour 2003 s'élève à 35 M€.

Personnels :

Enseignants et chercheurs : 567
Enseignants vacataires et professionnels associés : 142
IATOSS : 742

Etudiants inscrits en 2002-2003 :

26437 inscrits au 15/01/03, date officielle d'observation pour le Ministère.

Facultés et Instituts :

13, en incluant l'IUT Lumière, l'Institut de Formation Syndicale et l'IEP de Lyon. (S'y ajoutent 2 départements de formation : le Centre de Langues et le Centre International d'Etudes Françaises.)

Diplômes :

Diplômes habilités du 1er au 3e cycle : 210 (dans l'attente des résultats du contrat quadriennal 2003-2006)
Doctorats : 19 (hors mentions)
Diplômes d'Université : 33 diplômes ouverts au 15/01/03.

Ecoles doctorales et équipes contractualisées :

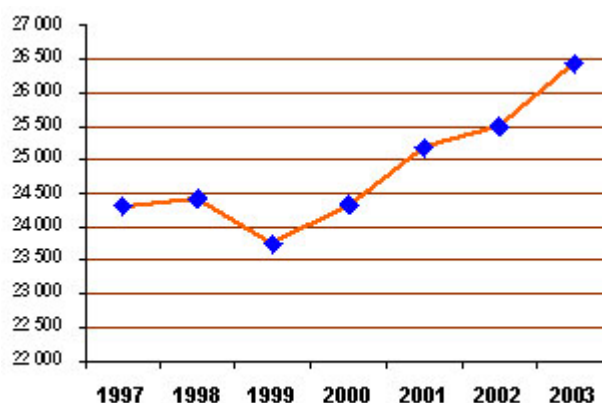
(dans l'attente des résultats du contrat quadriennal 2003-2006)
Ecoles doctorales : 5 (dont 1 co-habilitée)
Equipes de recherche : 41 (dont 19 UMR Université-CNRS)

Source : <<http://www.univ-lyon2.fr>> (consulté le 20.11.2003).

Annexe 1-3 : Quelles sont les disciplines et cycles à fort effectif ? Inscriptions des étudiants pour l'année 2002-2003

26437 étudiants inscrits pour l'année universitaire 2002-2003

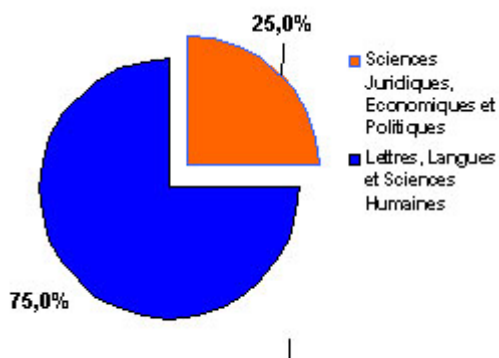
Evolution des effectifs depuis l'année 1996-1997



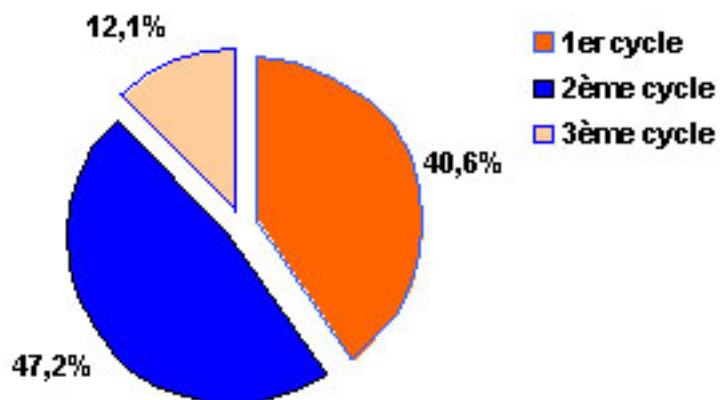
Répartition selon les composantes (Facultés et Instituts)



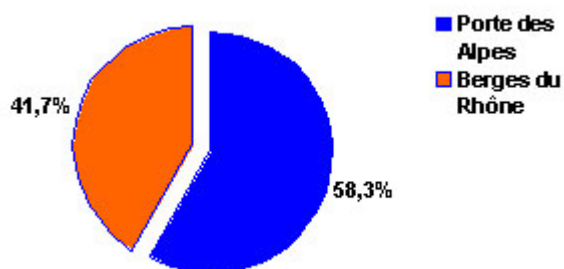
Répartition des étudiants selon les grandes disciplines



Répartition selon les cycles



Répartition selon les implantations de l'Université



Statistiques établies par l'Observatoire du SCUIO. Trouvées sur le site web de Lyon 2 : <http://www.univ-lyon2.fr> (consulté le 02.12.2003)

Annexe 2 : documents complémentaires sur le SCD de l'Université Lyon 2

Annexe 2-1 : Chiffres-clés du SCD

Le public :

Étudiants inscrits à l'Université : 26437 (y compris les étudiants de l'IUT
Lumière et de l'IEP)
Lecteurs inscrits : 19 055
Nombre d'entrées : 582 308

Les locaux :

Les campus : 2 campus : Porte des Alpes et Berges du Rhône
Les bibliothèques : 37
La surface utile : 15168 mètres carrés, dont 8107 à la BU
Les places assises : 1834, dont 636 à la BU

L'ouverture (bibliothèques intégrées) :

Heures par semaine : 311, dont 62h pour la BU
Jours par an : 1600, dont 249 pour la BU

L'offre documentaire (bibliothèques intégrées) :

Nombre de livres : 331122, dont 180657 à la BU
Titres de périodiques : 3433, dont 1840 à la BU
Titres de bases de données : 101
Libre accès : 74% des collections sont en libre accès

L'activité (bibliothèques intégrées) :

Ouvrages acquis dans l'année : 13032, dont 8650 à la BU
Abonnements à des périodiques pris dans l'année : 1529, dont 879 à la BU
Prêts : 215631, dont 172421 à la BU
Prêts entre bibliothèques (2001) : 634 demandes expédiées, 1012 demandes
reçues
Visites guidées : 155
Formations : 176 heures de formation

Les moyens budgétaires :

Budget total : 2 972 126 euros
Budget documentaire : 698014 euros

Les moyens en personnel :

Personnels des bibliothèques : 39 (13 A, 11 B, 15 C)
Personnels d'Etat hors bibliothèques : 14
Personnes ETP vacataires ou moniteurs étudiants : 17

Les moyens informatiques :

Catalogue informatisé en réseau : Loris (Société Ever)
Réseaux de cédéroms : CD-Line (Société Archimed) et ERL (Société
SilverPlatter)
Système d'impression en réseau : Watchdoc (Société Archimed) avec
lecteur de carte Sedeco
Postes informatiques en libre accès : 74

Les chiffres indiqués (sauf compléments fournis directement par l'équipe du SCD) émanent de l'Enquête Statistique
Générale des Bibliothèques Universitaires de l'année 2000. Source : <<http://scd.univ-lyon2.fr>> (consulté le 19.11.2003).

Annexe 2-2 : Le réseau des bibliothèques du SCD : fiches de présentation.

Bibliothèque Arts et Lettres

Renseignements pratiques :

Adresse : 18, quai Claude Bernard

69365 Lyon Cedex 07

Bâtiment B, rez-de-chaussée

Accès Géographie des Campus

Téléphone : +33 (0)4 78 69 71 34 (Lettres), 04 78 69 72 04 (Arts et Musicologie)

Télécopie : +33 (0)4 78 69 73 78

Responsable : Perrette Bourgeois

Contacts : Personnels de la bibliothèque Arts et Lettres

Horaires : Lundi-vendredi : 9 h - 18 h

Pendant les vacances : fermeture d'une semaine à Noël, fermeture de cinq semaines de la fin juillet à la mi-août, ouverture restreinte pendant les autres périodes de vacances universitaires.

Conditions d'accès : Libre pour les étudiants, chercheurs et enseignants de la CURA

Consultation sur place : Oui, livres, revues et mémoires

Prêt à domicile : 3 ouvrages pour une durée de deux semaines

Photocopies : Non

Prêt entre bibliothèques : Non (voir à la Bibliothèque universitaire)

Autres services : Documents électroniques ; postes internet en libre accès

Fonds :

Ouvrages : 60000 ouvrages en accès direct

Thèses : Non (voir à la Bibliothèque universitaire)

Périodiques : 170 abonnements

250 titres morts

Fonds spécialisés : Bibliothèque des Lettres : Langue et littérature française du moyen âge au XXIème siècle, Langues et littératures classiques (Latin/Grec), Littérature comparée, Fonds spécial agrégation, Mémoires de maîtrise et de DEA

Bibliothèque d'Art : Fonds Emile Bertaux, Histoire de l'Art en Occident du 10ème au 20ème siècle, Mémoires de maîtrises et de DEA

Bibliothèque de Musicologie : Mémoire de maîtrise et de DEA, Partitions

Catalogue en ligne : Catalogue des ouvrages et des revues

Bibliothèque Chevreul

En raison de l'incendie de la Bibliothèque Centrale et afin d'assurer un service documentaire de proximité auprès des 10000 étudiants de Lyon 2 sur le Campus Berges du Rhône, l'Université Lyon 2 construit une nouvelle bibliothèque universitaire rue Chevreul.

Les nouveaux fonds en cours de constitution pour cette future bibliothèque, sont peu à peu placés en dépôt dans différents lieux signalés dans le catalogue : ainsi, un document signalé comme appartenant au Fonds Sciences de l'éducation est empruntable dans la Salle de prêt en Sciences de l'éducation, au 16 Quai Claude Bernard.

Bibliothèque de Sciences économiques et de Gestion

Renseignements pratiques :

Adresse : 16, quai Claude Bernard
69365 Lyon Cedex 07
Bâtiment D, salle 210

Téléphone : +33 (0)4 78 69 73 22, 04 78 69 70 81, 04 78 69 71 71

Responsable : Emmanuel Carpentier

Contacts : Personnels de la bibliothèque de Sciences économiques et de gestion

Horaires : 2ème cycle : lundi et mardi : 13h00 - 18h00

mercredi et jeudi : 13h00 - 18h00

vendredi : 13h00 - 17h00

3ème cycle : lundi à jeudi : 9h00 - 18h00

vendredi : 9 h - 12h30

Pendant les vacances : fermeture d'une semaine à Noël, fermeture de cinq semaines de la fin juillet à la mi-août, ouverture restreinte pendant les autres périodes de vacances universitaires.

Conditions d'accès : Accessible aux lecteurs (étudiants, enseignants, chercheurs...) inscrits

Consultation sur place : périodiques, usuels, thèses et mémoires

Prêt à domicile : 3 ouvrages pour 14 jours pour les 1° et 2° cycles, 5 ouvrages pour 21 jours pour le 3° cycle

Photocopies : Non

Prêt entre bibliothèques : Non (voir à la Bibliothèque universitaire)

Autres services : Documents électroniques ; postes internet en libre accès

Fonds :

Ouvrages : 12000 ouvrages en accès direct en sciences économiques, gestion, finance

Thèses : Oui

Périodiques : 170 abonnements et 250 titres morts

Fonds spécialisés : Revues de sommaires des périodiques reçus, Mémoires de DEA, Rapports de stage DESS
 Catalogue en ligne : Catalogue des ouvrages et des revues

Bibliothèque des langues (Berges du Rhône)

Renseignements pratiques :

Adresse : 86, rue Pasteur

69365 Lyon Cedex 07

4ème étage, porte 402

Téléphone : +33 (0)4 78 69 71 56

Responsable : Catherine Brisou

Contacts : Personnels de la bibliothèque des langues (Berges du Rhône)

Horaires : Lundi-vendredi : 9 h - 18 h

Pendant les vacances : fermeture d'une semaine à Noël, fermeture de cinq semaines de la fin juillet à la mi-août, ouverture restreinte pendant les autres périodes de vacances universitaires.

Conditions d'accès : Accessible aux lecteurs (étudiants, enseignants, chercheurs...) inscrits

Consultation sur place : Oui, livres et revues

Prêt à domicile : 3 ouvrages pour 2 semaines

Photocopies : Non

Prêt entre bibliothèques : Non (voir à la Bibliothèque universitaire)

Autres services : Documents électroniques ; postes internet en libre accès

Fonds :

Ouvrages : 26000 ouvrages en accès direct en anglais et arabe, ainsi qu'un fonds spécialisé en LEA (Allemand, Espagnol, Italien)

Thèses : Non (voir à la Bibliothèque universitaire)

Périodiques : 80 abonnements

Fonds spécialisés : Mémoires de maîtrise en anglais et américain

Catalogue en ligne : Catalogue des ouvrages et des revues

Bibliothèque des langues (Porte des Alpes)

Renseignements pratiques :

Adresse : 5, Avenue Pierre Mendès France

69676 Bron Cedex

Bâtiment F, porte 26

Téléphone : +33 (0)4 78 77 23 23, poste 2064

Responsable : Geneviève Gardin Morin

Contacts : Personnels de la bibliothèque des langues (Porte des Alpes)

Horaires : Lundi-vendredi : 10 h - 18 h

Pendant les vacances : fermeture d'une semaine à Noël, fermeture de cinq semaines de la fin juillet à la mi-août, ouverture restreinte pendant les autres périodes de vacances universitaires.

Conditions d'accès : Accessible aux lecteurs (étudiants, enseignants, chercheurs...) inscrits.

Consultation sur place : Oui, livres et revues

Prêt à domicile : 3 ouvrages / périodiques pour une durée de 15 jours

Photocopies : Non

Prêt entre bibliothèques : Non (voir à la Bibliothèque universitaire)

Autres services : Documents électroniques ; postes internet en libre accès

Fonds :

Ouvrages : 23000 ouvrages en accès direct (Allemand et Espagnol)

Thèses : Non (voir à la Bibliothèque universitaire)

Périodiques : 27 abonnements (Allemand et Espagnol)

Fonds spécialisés : Non

Catalogue en ligne : Catalogue des ouvrages et des revues

Bibliothèque interfacultés

Renseignements pratiques :

Adresse : 5, Avenue Pierre Mendès France

69676 Bron Cedex

Bâtiment L, porte 229

Téléphone : +33 (0)4 78 77 23 33

Contact : Hélène Claitte et Personnels de la bibliothèque interfacultés

Horaires : lundi, mardi, mercredi : de 9H à 17H

jeudi - vendredi : de 13H à 17H

Fermeture d'une semaine à Noël. Fermeture de cinq semaines de la fin juillet à la mi-août. Ouverture restreinte pendant le mois de juillet : de 9H à 13H.

Conditions d'accès : Accessible aux lecteurs (étudiants, enseignants, chercheurs...) inscrits.

Consultation sur place : Oui, livres et revues

Prêt à domicile : 2 ouvrages en prêt week-end (c'est-à-dire que l'emprunt est possible à partir du jeudi après-midi jusqu'au lundi).

Pas de réservation possible sur les ouvrages

Photocopies : Oui

Prêt entre bibliothèques : Non (voir à la Bibliothèque universitaire)

Autres services : Documents électroniques ; postes internet en libre accès

Fonds :

Ouvrages : Environ 26000 ouvrages en accès direct

Thèses : Fonds mort d'une centaine de thèses

Périodiques : 180 abonnements et 250 titres morts
 Fonds spécialisés : 3400 travaux de recherche (mémoires de maîtrise, de DEA, de DESS) en anthropologie, ethnologie, géographie, urbanisme, ruralisme, tourisme, psychologie, sociologie.
 Catalogue en ligne : Catalogue des ouvrages et des revues

Bibliothèque interuniversitaire Lettres et Sciences humaines

Renseignements pratiques : (commune à Lyon 2, Lyon 3 et l'ENS Lettres)

Adresse : 5, parvis René Descartes
 BP 7000
 69 342 LYON CEDEX 07
 Téléphone : +33 (0)4 37 37 65 00
 Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9 heures à 19 heures et le samedi de 9 heures à 13 heures
 Public concerné : En priorité les étudiants à partir de la maîtrise et les enseignants-chercheurs
 Collections : Fonds patrimoniaux, histoire, philosophie, sciences du langage, langues et littératures

Bibliothèque universitaire (BU)
--

Renseignements pratiques :

Adresse : 5, avenue Pierre Mendès France
 69676 Bron Cedex
 Téléphone : +33 (0)4 78 77 24 86
 Télécopie : +33 (0)4 78 77 69 21
 Contacts : Personnels de la bibliothèque universitaire
 Horaires : lundi-vendredi : 8h - 19h
 samedi : 9h - 13h
 Pendant les vacances : fermeture d'une semaine à Noël, fermeture de cinq semaines de la fin juillet à la mi-août, ouverture restreinte pendant les autres périodes de vacances universitaires.

Conditions d'accès : Accessible aux lecteurs (étudiants, enseignants, chercheurs...) inscrits.

Consultation sur place : Le hall de la BU (espace référence), le 1er (étage des usuels) et le 2ème étages (étage des périodiques) sont réservés à la consultation sur place.

Prêt à domicile : 5 ouvrages pour 14 jours (1er et 2ème cycle)
 8 ouvrages pour 28 jours (3ème cycle)

Pas de réservation possible sur les ouvrages

Photocopies : Oui, avec une carte Sedeco en vente à la BU et rechargeable à la BU (Distributeur au rez-de-chaussée à proximité du bureau de prêt)

Prêt entre bibliothèques : Oui

Autres services : Documents électroniques, Postes internet en libre accès, Espace de référence dans le hall de la BU, Visites en début d'année universitaire

Fonds :

Ouvrages : 170000 ouvrages dont 125 000 en accès direct

Thèses : Thèses françaises microfichées dans les disciplines présentes à l'Université Lumière Lyon 2, Thèses soutenues à Lyon 2 depuis 2000

Périodiques : 850 abonnements

Fonds spécialisés : Relais Insee (site de l'Insee), Salle des Arts du spectacle

Catalogue en ligne : Catalogue des ouvrages et des revues

Centre de documentation en Linguistique et sémiologie (CDLS)

Renseignements pratiques :

Adresse : 5, Avenue Pierre Mendès France

69676 Bron Cedex - Case 11

Bâtiment F, 1er étage, porte 114

Téléphone : +33 (0)4 78 77 43 73

Responsable : Geneviève Gardin-Morin

Contacts : Personnels du centre de documentation en Linguistique et sémiologie

Horaires : Lundi-vendredi : 13 h - 17 h

Pendant les vacances : fermeture d'une semaine à Noël, fermeture de cinq semaines de la fin juillet à la mi-août, ouverture restreinte pendant les autres périodes de vacances universitaires.

Conditions d'accès : Accessible aux étudiants de 1er, 2ème et 3ème cycles, aux enseignants et aux chercheurs

Consultation sur place : Oui, livres et revues

Prêt à domicile : 3 ouvrages/périodiques pour une durée de 3 semaines

Photocopies : Non

Prêt entre bibliothèques : Oui

Autres services : Documents électroniques ; postes internet en libre accès

Fonds :

Ouvrages : 4600 ouvrages en accès direct

Thèses : 140 thèses

Périodiques : 90 titres

Fonds spécialisés : Mémoires de maîtrise et de DEA en Sciences du langage

Catalogue en ligne : Catalogue des ouvrages et des revues

Fonds Joseph Reinach

La bibliothèque de Joseph Reinach, que sa fille légua à l'Université de Lyon en 1971, reflète parfaitement la grande culture de cet universitaire. Beaucoup d'ouvrages sur l'histoire contemporaine montrent son désir d'asseoir son combat

politique sur la compréhension de l'histoire : dans les rayons on trouve des ouvrages sur la Commune de Paris, l'histoire du XIXe siècle, l'histoire de l'Allemagne au XIXe siècle, le colonialisme,... Cultivé, il fut un lecteur de toute la littérature de son siècle, des auteurs les plus connus aux moins classiques, et aussi des siècles précédents. Comme tout honnête homme du XIXe siècle, il s'intéressa un peu à la bibliophilie et l'on rencontre sur les rayons de belles reliures des XVIIIe et XVIIe siècles ainsi que quelques ouvrages du XVIe siècle.

Passionné par ses activités politiques, Joseph Reinach a rassemblé dans sa bibliothèque ce que l'on pourrait appeler sa documentation professionnelle : rapports de la Chambre des Députés, ouvrages et articles, qu'il faisait relier sur les sujets qui lui importaient. Ainsi, sur les rayons, des ouvrages sur l'histoire de l'armée, la protection des enfants, l'alcoolisme, les aliénés, les colonies. C'est naturellement le fonds sur l'affaire Dreyfus qui retient l'attention ; Joseph Reinach a collationné tout ce qui a été publié pendant l'affaire. On rencontre même des transcriptions manuscrites de procès-verbaux de police, d'instruction judiciaires et de correspondance avec ou entre les acteurs de cette affaire qui fut le grand combat de sa vie.

Le fonds représente 7000 titres, soit 8600 volumes sur les rayons, pour la grande majorité en langue française et ceux en langues étrangères sont en allemand ou en anglais.

La Bibliothèque est située au 86, rue Pasteur. Actuellement, elle n'est pas accessible au public ; mais un aménagement en permettra l'accès en 2003. Pour consulter des ouvrages sur place, il faut demander l' (les) ouvrage(s) à la Bibliothèque Arts et Lettres, 18 quai Claude-Bernard (Tél. : 04 78 69 72 04). Pour entrer dans la Bibliothèque, faire une demande à Monsieur Dominique Agniel, responsable, à la Bibliothèque Arts et Lettres.

Horaires de la Bibliothèque Arts et Lettres : du lundi au vendredi, de 9 heures à 18 heures.

Salle de prêt en Sciences de l'éducation

Renseignements pratiques :

Adresse : 16, quai Claude Bernard
69365 Lyon Cedex 07

Pour accéder à la bibliothèque, entrer au 16 quai Claude Bernard, emprunter l'escalier en face. La bibliothèque se trouve au 1er étage sur la gauche.

Téléphone : +33 (0)4 78 69 74 93

Contact : Fabien Dallon

Horaires : mardi, mercredi, jeudi : 10h00 - 18h00

Salle de travail Droit-AES

Renseignements pratiques :

Adresse : 5, Avenue Pierre Mendès France

69676 Bron Cedex

Bâtiment Europe, salle 1010

Téléphone : +33 (0)4 78 77 44 02

Télécopie : +33 (0)4 78 77 69 21

Responsable : Henri Mas

Contacts : Personnels de la salle de travail Droit-AES

Horaires : lundi, mardi, mercredi : 9 h - 13 h et 14 h - 18 h

jeudi, vendredi : 9 h - 13 h

Pendant les vacances : fermeture d'une semaine à Noël, fermeture de cinq semaines de la fin juillet à la mi-août, ouverture restreinte pendant les autres périodes de vacances universitaires.

Conditions d'accès : Libre pour les étudiants, enseignants, chercheurs. Cette salle s'adresse en priorité, eu égard à son fonds documentaire, aux premiers cycles de Droit et d'AES.

Consultation sur place : Oui, livres et revues

Prêt à domicile : Non

Photocopies : Oui. Se munir d'une carte Sedeco, en vente à la BU et rechargeable à la BU (Distributeur au rez-de-chaussée à proximité du bureau de prêt)

Prêt entre bibliothèques : Non (voir à la Bibliothèque universitaire)

Autres services : Documents électroniques ; postes internet en libre accès

Fonds :

Ouvrages : 1600 ouvrages en accès direct

Thèses : Non (voir à la Bibliothèque universitaire)

Périodiques : 7 abonnements en cours

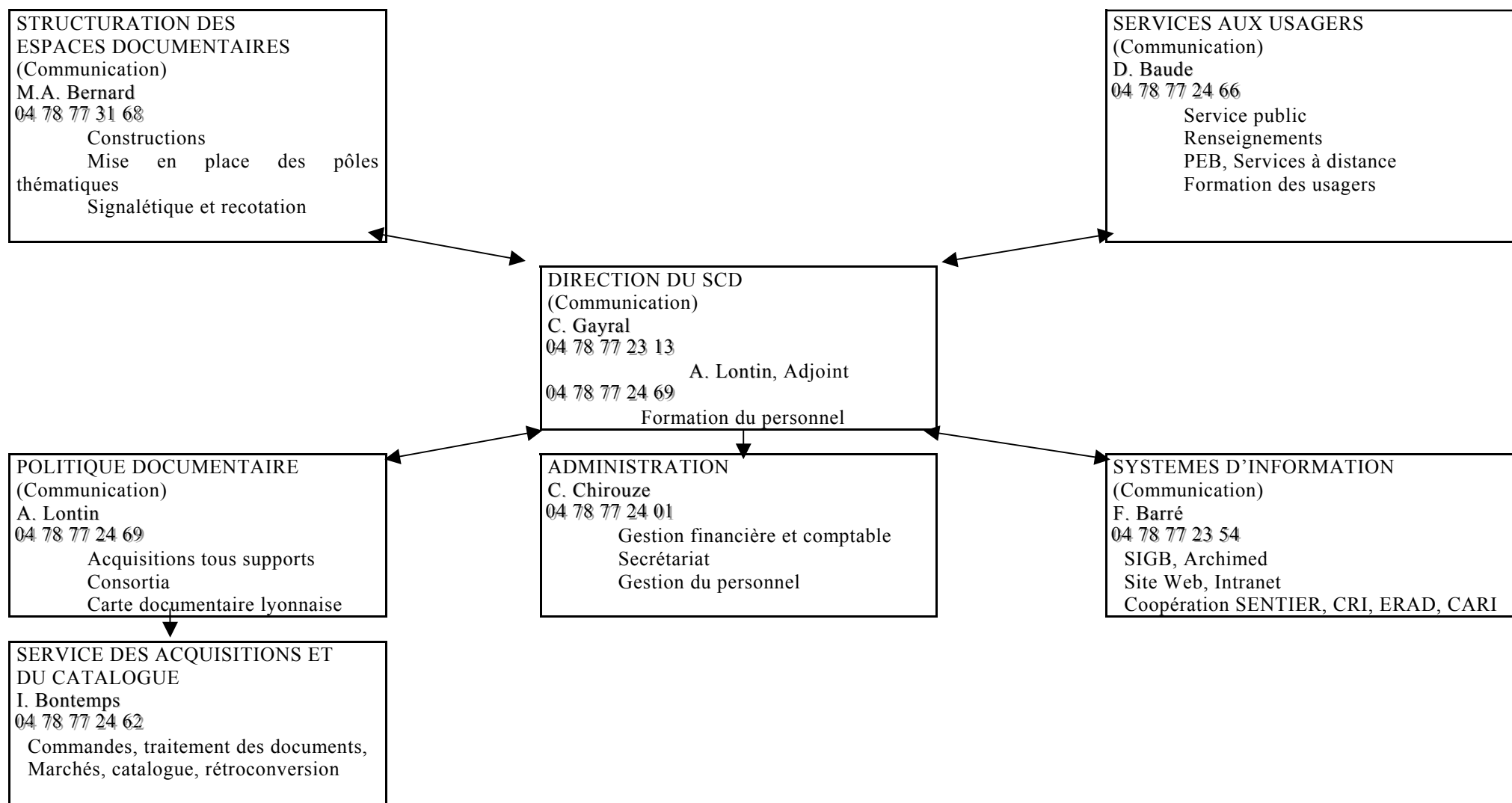
250 titres morts

Fonds spécialisés : Non

Catalogue en ligne : Catalogue des ouvrages et des revues

Source : <<http://scd.univ-lyon2.fr>> (consulté le 19.11.2003).

Annexe 2-3 : Organigramme du SCD



Source : <<http://scd.univ-lyon2.fr>> (consulté le 19.11.2003).

2-4 : Axes d'une politique documentaire : localisation (et raisons de cette localisation) des ouvrages à la BU de Bron

Définition du lieu	Types d'ouvrages
<p><u>Libre-accès</u> :</p> <p>Ouvrages tous niveaux, à jour, susceptibles d'avoir un taux de rotation significatif (existence d'un public). <i>Ouvrages empruntables.</i></p>	<p>Tous ouvrages régulièrement empruntés ou faisant l'objet d'un enseignement universitaire.</p>
<p><u>Usuels</u> :</p> <p>Salle de travail silencieuse, essentiellement 1^{er} et 2^{ème} cycles. <i>Ouvrages consultables sur place.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Atlas - Manuels / traités - Sommes - Encyclopédies - Œuvres complètes - Que sais-je ? - Dictionnaires / vocabulaires / glossaires - Dictionnaires de langue - Littérature grise (rapports...)
<p><u>Références</u> :</p> <p>Ouvrages de références destinés à la recherche : méthodes de travail et outils bibliographiques. <i>Ouvrages consultables sur place.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Bibliographies - Annuaires - Répertoires - Biographies - Sources - Méthodes de recherche - une encyclopédie par domaine - un dictionnaires par langue
<p><u>Magasin</u> :</p> <p>Ouvrages requérant des conditions de conservation particulières ou à taux de rotation faible. <i>Ouvrages empruntables ou communicables sur place.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Thèses - Ouvrages fragiles, rares ou abîmés - Ouvrages en langue étrangère niveau recherche - Anciennes éditions - Ouvrages peu empruntés
<p><u>Salle des périodiques</u> :</p> <p>Salle de consultation de la presse spécialisée, essentiellement niveau recherche. <i>Documents consultables sur place.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Périodiques spécialisés - Encyclopédies avec mises à jour - Dictionnaires usuels de langue
<p><u>Salle de presse</u> :</p> <p>Salle de travail en groupe et de consultation de la presse d'actualité. <i>Ouvrages consultables sur place.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Presse d'actualité - Encyclopédies générales - Dictionnaires (langues, noms...)
<p><u>Bibliothèque professionnelle</u> :</p> <p>Ouvrages spécialisés destinés aux professionnels de la bibliothèque (information, préparation aux concours...) <i>Ouvrages consultables sur place.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Ouvrages spécialisés - Littérature grise (rapports de jury, de stage...)

Annexe 3 : documents complémentaires relatifs aux tâches accomplies durant le stage

Annexe 3-1 : un exemple de TD de recherche bibliographique pour les 1^{ère} année : le TD sur le thème "Décryptage de l'actualité"

<p>Culture et expression</p> <p>Méthodologie documentaire : réponses</p> <p>DECRYPTAGE DE L'ACTUALITE</p>
--

I - Recherches dans le catalogue des bibliothèques de Lyon 2

- **Comment trouve-t-on des références sur l'organisation judiciaire ?**
 - Choisir l'option *recherche simple*, taper les termes de recherche « organisation judiciaire » (la recherche portera sur les deux termes)
 - On obtient 21 réponses, classées par ordre alphabétique.

- **En posant une seule question, trouvez les livres de la Bibliothèque Interfacultés qui ont radio, radioscopie, radiotélévisée, etc. dans le titre (utilisez la troncature)**
 - Choisir l'option *recherche experte*, qui seule permet de faire le choix de la bibliothèque.
 - Dans la rubrique, mots du titre, taper radio% ou radio* : l'utilisation de la troncature permet de faire une recherche sur une partie du mot.
 - Limiter la recherche à la bibliothèque Interfacultés à l'aide du menu déroulant (cadre droit en bas de l'écran).
 - On obtient 9 résultats

- **Dans quelle(s) bibliothèque(s) peut-on trouver l'édition la plus récente du Code civil ?**
 - Choisir l'option *recherche experte*, qui permet de faire la recherche sur les mots du titre : code civil
 - On obtient une liste de 50 réponses, que l'on va classer par date décroissante de publication en cliquant sur la flèche située publi. (elle doit être orientée vers le bas)
 - Les résultats s'affichent du plus ancien au plus récent. Pour obtenir d'abord les documents les plus récents, il faut cliquer à nouveau sur la flèche.
 - La date de publication la plus récente est 2002 (édition 2003) et si on affiche la notice, on constate que les exemplaires sont dans quatre bibliothèques différentes : Droit/AES, Bu Bron, IUT, IEP.

- **Donner le(s) titres de revues dont l'auteur est la documentation française et dont un mot du titre est politiques**
 - Choisir l'option *recherche experte*, qui permet de faire la recherche sur les mots du titre et l'auteur.
 - On tape en rubrique mots du titre : politiques et en rubrique auteur : documentation française
 - Limiter la recherche à revues
 - On obtient 1 réponse : Problèmes politiques et sociaux

II - Recherches dans la documentation électronique

A – Europresse

- **Donner le titre et la date de l'article le plus récent du quotidien *le Monde* sur l' « incarcération des mineurs »**
 - Taper l'expression « incarcération des mineurs » en mots du texte et valider par OK
 - Les réponses sont classées de la plus récente à la plus ancienne
 - L'article le plus récent s'intitule : Un camp de sans papiers au cœur du désert australien par Frédéric Therin, en date du 28 août 2002.
- **Combien d'articles portant sur la loi anti-Perruche sont parus entre le 1^{er} janvier et le 1^{er} mai 2002 ?**
 - Taper l'expression « loi anti-perruche » en mots du texte et limiter à une période : 1^{er} janvier au 1^{er} mai 2002 à l'aide des menus déroulants.
 - Bien penser à revenir à une recherche sur **tous** les journaux, en désélectionnant *le Monde* sur lequel la recherche portait précédemment.
 - On trouve 12 articles au total. Si on saisit antiperruche, on ne trouve aucune réponse.

B - Généralis

- **Combien d'articles ont été écrits par Gérard Falala ?**
 - Dans la rubrique auteur, taper le nom de l'auteur : Falala puis OK
 - On trouve **une** réponse : Droit de la responsabilité : une jurisprudence unifiée...mais critiquable. *La gazette des communes, des départements, des régions*. 2000, No 1558, 10/07, p. 66-68
- **Indiquer dans quel numéro du « *Monde : dossier et documents* », on peut trouver un article dont le titre comporte le terme antimondialisation.**
 - Taper le terme antimondialisation dans la rubrique titre
 - Dans la rubrique nom de la revue, utiliser la liste pour s'assurer que la revue figure bien dans la base de données. Cliquer sur liste et rechercher les termes commençant par monde. On trouve une liste de titres, dont *le Monde : dossiers et documents*. Cliquer sur Insérer pour faire afficher le titre sur l'écran de recherche précédent.
 - La recherche fournit 2 résultats :
 - Génération antimondialisation, 2002, No 315, 1/12, p.4
 - La planète de l'antimondialisation, 2001, No 301, 1/09, p. 1

- **Donner le(s) titre(s) d'article(s) portant sur les cours d'assises**
- On effectue une recherche sur tous les mots et on tape l'expression « cours d'assises »
- On obtient 6 réponses dont par exemple :
 - Devenir juré d'assises. *Que choisir*. 2003, No 404, 1 mai, p. 63-
 - CIVEYREL, F. . Réforme de la justice : les droits de la personne renforcée. *Le particulier*. 2001, No 941, 1 mars, p. 52-55

III - Recherches d'ouvrages en rayon

- **Trouver l'auteur de l'ouvrage portant la cote : 342.7 DUC**
DUCHENE, Sophie (citoyenneté à la française)
- **Donner le(s) titre(s) précis du(des) ouvrage(s) portant la cote : 341.17 TRA**
Traité de Nice et aussi Traités de Rome, Maastricht et Amsterdam
- **Donner le nombre de pages de l'ouvrage portant la cote : 331:159.9 LIN**
190p. Danièle Linhardt, Perte d'emploi, perte de soi.
- **Trouver l'éditeur du livre portant la cote : 325.14(73) NOB**
L'Harmattan. Il s'agit d'un livre de Pascal Noblet, L'Amérique des minorités.
- **Trouver l'auteur et le titre de l'ouvrage portant la cote : 301.185.2 PED**
Yves Pedrazzini. Rollers et skaters.

Rq : les deux autres thèmes proposés étaient "Mythe" et "Voyage". Ces thèmes correspondent à ceux sur lesquels les étudiants de 1^{ère} année doivent rendre des dossiers documentaires.

Annexe 3-2 : critères de désherbage

BU Bron
Chantier de désherbage

Critères

à retenir et inscrire pour la mise en oeuvre du chantier

Nom désherbeurs		
Discipline et cotes	Lettres XD	Lettres 84
Types de critères	Pour magasin	Pour libre-accès
Typologie		
Physique : état du volume	<p>Age du document : date d'éd. : avant 1960 ou 1980</p> <p>Etat :</p> <p>bon : à conserver</p> <p>moyen : à réparer ou relier</p> <p>mauvais : don ou pilon, surlignage intensif, vandalisme</p>	<p>Editions de textes les plus récentes. Conserver les documents en bon état, sinon rachat systématique. Le libre-accès est la vitrine de la bibliothèque, ne pas y laisser des ouvrages trop abîmés.</p>
Physique : nombre d'exemplaires maxi.	3 ex. maxi., en gardant les éd. les plus récentes et/ou de référence	3 ex. maxi., éd. les plus récentes : dates d'éd. acquisitions récentes
Intellect : critère n° 1 A définir et justifier	<p>Inadéquation au type de public, niveau d'études : BU de Bron 1^{er} cycle en Lettres, Bibl. Chevreul 2^e cycle</p> <p>Transfert vers le 2^e cycle pour la bibl. Chevreul possible ?</p>	Contenu des ouvrages trop spécialisé pour le Libre-accès

Intellect : critère n° 2 A définir et justifier	Pas d'obsolescence en Lettres. Problème de documents en langue étrangère : document en allemand ou une langue "difficile"	Ouvrages anciens par la date d'édition et par la date d'acquisition : à mettre en magasin.
Intellect : critère n° 3 A définir et justifier	Critère d'usage : rotation d'un document critère peu pertinent en Lettres pour un magasin	Critère d'usage : nombre de fois où l'ouvrage est emprunté sur une période donnée : sur trois ans - depuis 2001.
Inscrire ici les problèmes particuliers qui nécessitent un traitement spécifique (Ex. : les différentes éditions d'un Que-sais-je ? à conserver en 1 ex. qd l'auteur est différent). Et justifier	Problème des collections : Pléiade, Budé, QSJ ? Problème des ouvrages en mauvais état et épuisés.	

Rq. : il s'agit de critères préparatoires, qui ont été affinés lors des premières séances de désherbage.